

# LE MILLÉSIME 2019 EN ROUSSILLON

LES CONDITIONS CLIMATIQUES  
LE CYCLE VÉGÉTATIF  
LE VIGNOBLE  
LA RÉCOLTE  
ÉCONOMIE SITUATION DES MARCHÉS  
LES VINS



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
PYRÉNÉES-ORIENTALES



# LE MILLÉSIME 2019

<b>LES CONDITIONS CLIMATIQUES</b> .....	P 03
<b>LE CYCLE VÉGÉTATIF</b> .....	P 07
<b>LE VIGNOBLE</b> .....	P 11
<b>LA RÉCOLTE</b> .....	P 13
<b>ÉCONOMIE SITUATION DES MARCHÉS</b> .....	P 16
<b>LES VINS</b> .....	P 22

**Ont collaboré à la rédaction de ce document :**

Rédaction : Chambre d'agriculture des Pyrénées-Orientales / Syndicat des Vignerons du Roussillon / CIVR / Service des Douanes / ICV / Laboratoire Rière

Mise en page : Stéphane LLUIS

©Photo : Unsplash, Chambre agriculture P.O.

Édité par la Chambre d'agriculture Pyrénées-Orientales

19 av. de Grande-Bretagne 66025 PERPIGNAN Cedex - Tél. 04 68 35 77 26 - Fax 04 68 34 65 44 - viticulture@pyrenees-orientales.chambagri.fr

# LES CONDITIONS CLIMATIQUES 2018 – 2019

## LES CONDITIONS CLIMATIQUES 2018-2019

Le millésime 2019 se caractérise par un cumul annuel de pluviométrie déficitaire de 10 à 30 %.

L'hiver a été doux avec un nombre de jours de gel très faible. Une légère chute des températures est observée au printemps.

De janvier à septembre, les précipitations sont restées déficitaires avec des températures estivales très élevées.

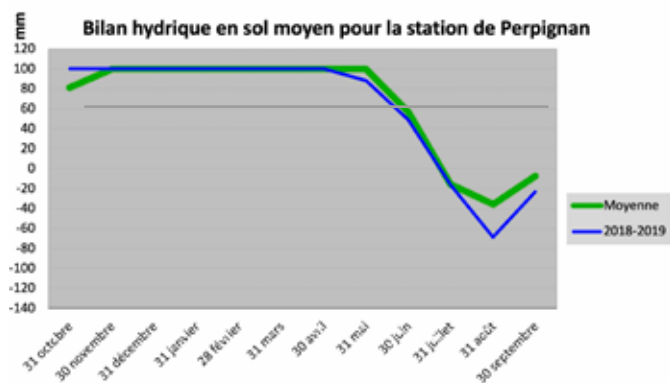
Record de chaleur à Perpignan : 42,4 °C

2019 : au 3e rang des années les plus chaudes en France depuis le début du XXe siècle avec 2 canicules exceptionnelles en juin et juillet avec le phénomène de vignes brûlées. La sécheresse s'installe.

Des épisodes de fortes pluies ont été observés à l'automne, résultant d'un important conflit de masses d'air entre de l'air frais venu de l'Atlantique et de l'air chaud et instable remontant d'Afrique.

## LE BILAN HYDRIQUE

Le bilan hydrique est établi pour un sol de 100 mm de réserve utile. En entrée on comptabilise les pluies jusqu'à remplissage de la réserve utile et en sortie la consommation des plantes calculée en fonction de l'évapotranspiration potentielle et des coefficients culturaux.



Millésime 2019 : déficit hydrique

## DES PRÉCIPITATIONS DÉFICITAIRES

Les pluies hivernales et printanières sont très faibles, 0,8 mm de pluie durant le mois de mars qualifié de très sec. Le mois d'avril a été frais avec des précipitations.

STATION DE PERPIGNAN	Oct	Nov	Déc	Janv	Fév	Mar	Avr
<b>Pluviométrie (mm) 2018-2019</b>	297,6	96,3	41,0	16,2	2,4	0,8	104,3
<b>Pluviométrie normale (mm) moyenne</b>	96,3	58	60,3	49,6	48,3	51,3	52,4

## ÉTÉ CANICULAIRE

Après un hiver doux et un printemps frais, les températures sont remontées avec un pic de chaleur fin juin (28 juin 2019) et un été très chaud jusqu'aux vendanges. Des mesures de restrictions d'eau sont prises sur plusieurs communes.

STATION DE PERPIGNAN	Juin	Juillet	Août	Sept.
<b>Températures moyennes 2019</b>	21,8	26,4	25,3	22,0
<b>Normales des températures moyennes</b>	21,2	24,0	23,6	20,6

TEMPÉRATURES MOYENNES EN °C	AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET	
	2019	MOYENNE	2019	MOYENNE	2019	MOYENNE	2019	MOYENNE
Perpignan	14,1	13,8	16,8	17,2	21,8	21,2	26,4	24,0
	104,3	52,4	40,7	48,5	30,4	28,0	28,4	18,2
Port Vendres	13,8	13,4	15,1	16,7	21,0	20,4	25,8	23,2
	120,1	43,3	39,0	48,3	13,3	29,8	38,2	15,7
St Paul de Fenouillet	12,5	13,1	15,2	16,6	20,4	20,9	24,7	23,4
	38,8	71,2	56,6	52,3	17,0	30,9	40,0	18,5
Vivès	13,5	13,9	16,1	17,4	22,0	21,6	26,0	23,9
	90,6	78,8	45,4	66,3	31,2	33,4	74,8	21,7

Le mois d'août a été très sec et très chaud. Un épisode méditerranéen a eu lieu fin septembre, avec des fortes précipitations observées (localement plus de 80 mm en quelques heures).

TEMPÉRATURES MOYENNES EN °C	AOÛT		SEPTEMBRE	
	2019	MOYENNE	2019	MOYENNE
Perpignan	25,3	23,6	22,0	20,6
Port Vendres	24,8	23,0	21,3	20,4
St Paul de Fenouillet	23,9	23,1	20,5	19,3
Vivès	25,3	23,8	21,4	20,5

PLUVIOMÉTRIE EN MM	AOÛT		SEPTEMBRE	
	2019	MOYENNE	2019	MOYENNE
Perpignan	0,2	29,6	70,9	51,2
Port Vendres	0,6	30,3	67,5	52,2
St Paul de Fenouillet	7,0	35,0	40,8	45,7
Vivès	0,6	34,1	54,0	47,7

## ET AILLEURS ?

2019 a été très chaud avec 2 pics caniculaires records ! Avec une anomalie nationale se situant autour de + 1,1 °C, l'année se place au 3e rang des plus chaudes mesurées depuis le début du XXe siècle.

Les vignobles de France ont eu des vendanges assez tardives et dans certaines régions des volumes de récolte en forte baisse comme en Bourgogne. La canicule s'est invitée aussi en Champagne avec des températures de 40 °C sous abri. D'une façon générale, les raisins récoltés ont été sains et ont donné des vins de qualité.

## DONNÉES MÉTÉOROLOGIQUES

PERPIGNAN	2019	MOYENNE
Températures moyennes en degrés du 1er avril au 30 septembre	21,1	18,6
Températures actives du 1er avril au 30 septembre en degrés-jours base 10	2033	1884
Pluviométrie en mm du 1er avril au 30 septembre	275	228
Pluviométrie en mm du 1er octobre 18 au 30 septembre 19	729	577

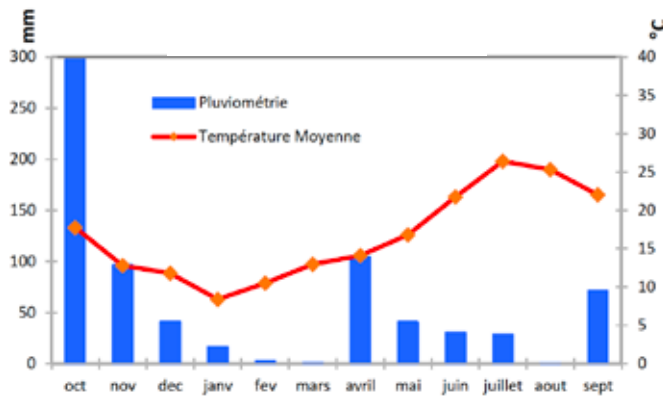
PORT VENDRES	2019	MOYENNE
Températures moyennes en degrés du 1er avril au 30 septembre	20,3	19,5
Températures actives du 1er avril au 30 septembre en degrés-jours base 10	1982	1775
Pluviométrie en mm du 1er avril au 30 septembre	279	220
Pluviométrie en mm du 1er octobre 18 au 30 septembre 19	619	556

ST PAUL DE FENOUILLET	2019	MOYENNE
Températures moyennes en degrés du 1er avril au 30 septembre	19,5	19,4
Températures actives du 1er avril au 30 septembre en degrés-jours base 10	1759	1736
Pluviométrie en mm du 1er avril au 30 septembre	200	254
Pluviométrie en mm du 1er octobre 18 au 30 septembre 19	719	708

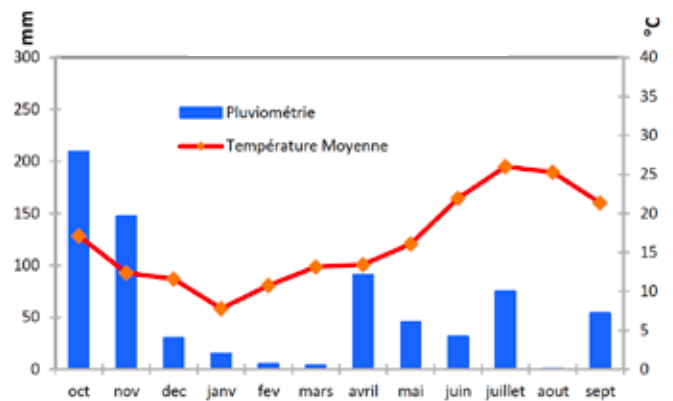
VIVÈS	2019	MOYENNE
Températures moyennes en degrés du 1er avril au 30 septembre	20,7	20,2
Températures actives du 1er avril au 30 septembre en degrés-jours base 10	1975	1801
Pluviométrie en mm du 1er avril au 30 septembre	297	282
Pluviométrie en mm du 1er octobre 18 au 30 septembre 19	707	661

## DIAGRAMMES OMBROTHERMIQUES

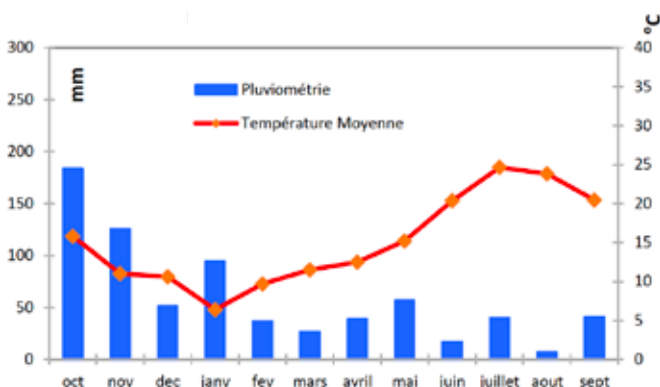
Perpignan



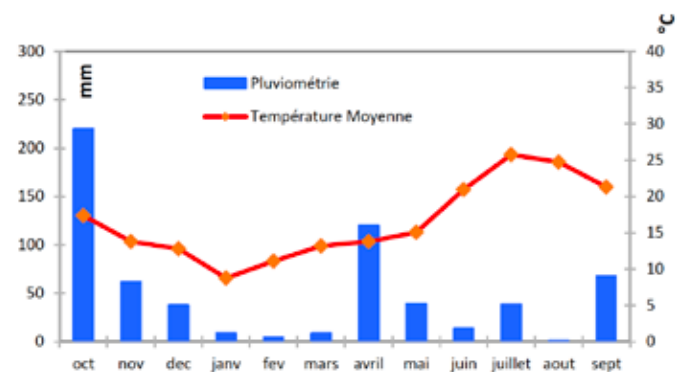
Vives



Saint-Paul de Fenouillet

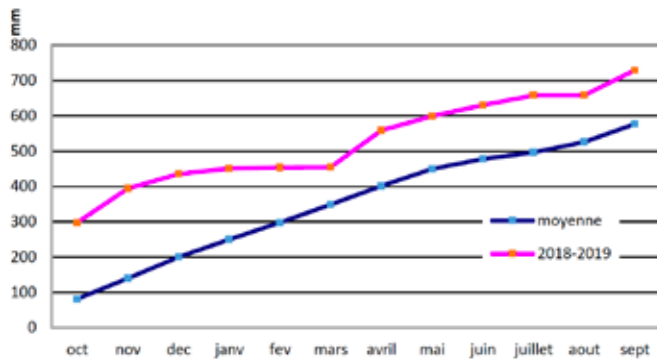


Port-Vendres

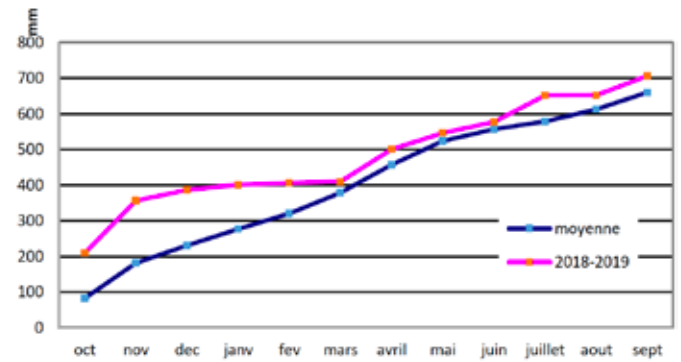


## PLUVIOMÉTRIE CUMULÉE

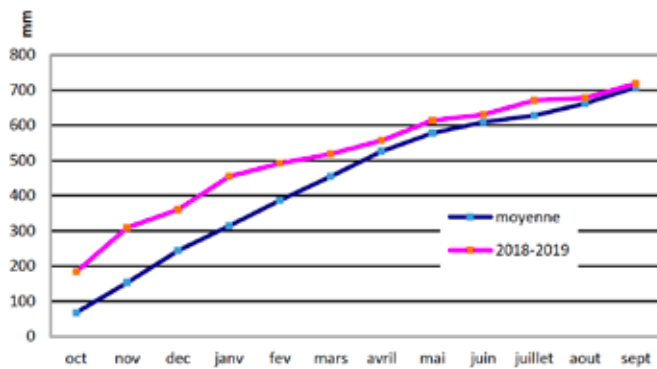
Perpignan



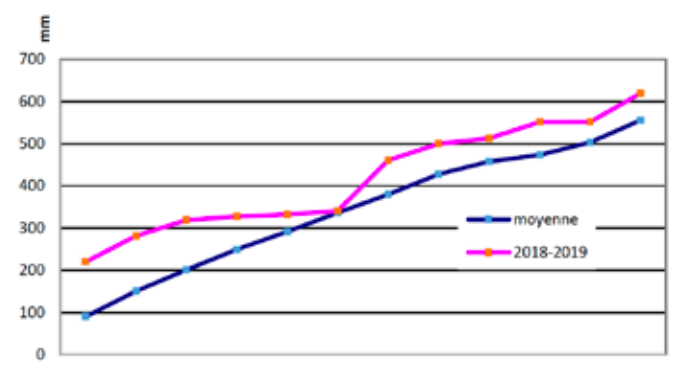
Vives



Saint-Paul de Fenouillet

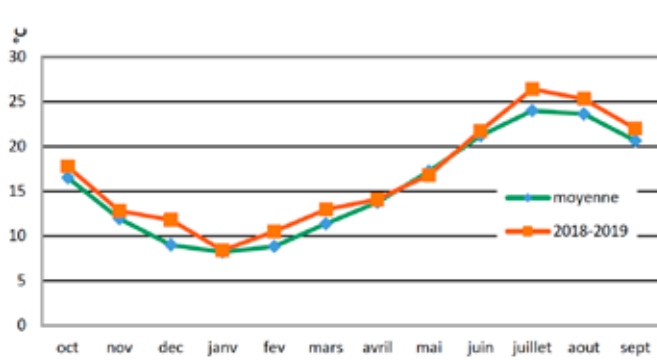


Port-Vendres

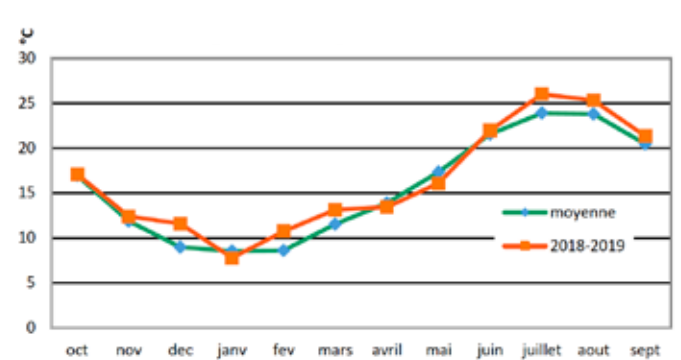


## TEMPÉRATURES MOYENNES

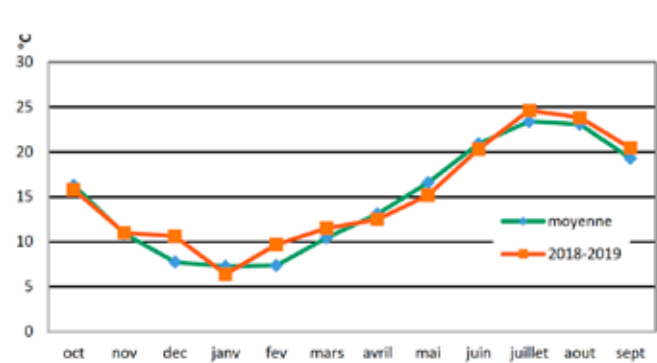
Perpignan



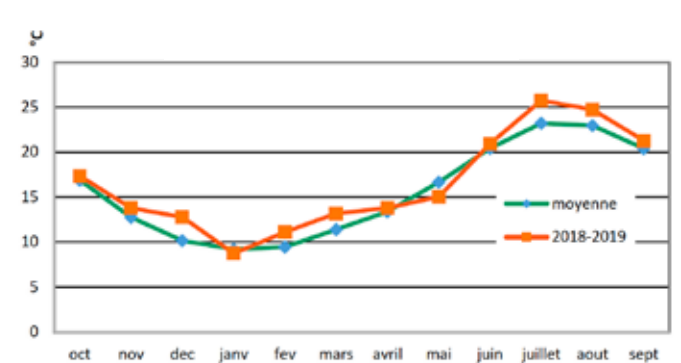
Vives



Saint-Paul de Fenouillet



Port-Vendres



# LE CYCLE VÉGÉTATIF



Le millésime 2019 sera une année particulièrement marquante, par sa petite récolte d'une part, mais surtout de part des conditions climatiques extrêmes et très changeantes. Fortes pluies d'octobre, hiver très sec, échaudage du 28 juin et enfin canicule de l'été.

Sur le plan technique, on retiendra un bon état sanitaire, une très petite récolte et un bon potentiel qualitatif.

## MÉTÉOROLOGIE DU MILLÉSIME

Au 1er Octobre 2019, sur la station de Perpignan, nous remarquons une augmentation importante de la pluviométrie avec 729 mm sur une année complète (+ 153 mm à la même date !). Ceci s'explique en partie par de fortes pluies d'automne 2018 avec 297 mm sur le seul mois d'octobre 2018.

Une campagne 2019 marquée par de nombreux changements climatiques : un automne et un début d'hiver 2019 pluvieux notamment la nuit du 15-16 octobre 2018 ! Ces pluies de fin 2018 ont permis une très bonne mise en réserve de la vigne en vue de la campagne 2019.

Les mois de janvier à mars ont été particulièrement chauds et secs (+ 3.1°C par rapport aux moyennes). La période est également marquée par une très faible pluviométrie (moins de 20 mm sur les mois de janvier à mars) entraînant un débourrement précoce.

Heureusement pour la vigne les pluies d'avril et de mai (140 mm) ont compensé en partie les premiers déficits, les faibles températures du mois de mai (16.8°C en moyenne) ont permis de revenir sur une date de floraison dans la normale.

Des températures extrêmes notamment le 28 juin 2019 avec des températures supérieures à 43° entraînant des dégâts de brûlure importants sur tous les secteurs du département (Agly, Littoral, Aspres, Plaine, Banyuls, Conflent).

Les grosses chaleurs et la sécheresse de l'été ont accentué une petite récolte.

## PHÉNOLOGIE : DÉBOURREMENT ET FLORAISON 2019 : UN RETOUR À DES HABITUDES !

Le débourrement 2019 a été légèrement en avance, 5 jours d'avance sur 2018 et 3 jours par rapport à la moyenne, soit un débourrement 2019 moyen autour du 25 mars 2019.

La période de floraison 2019 se situe en moyenne autour du 31 mai 2019 soit 2 jours de retard par rapport à 2018, ce qui correspond à un retour à des dates plus classique.

Pour la maturité nous avons pu constater un retard de 5 à 10 jours en termes

CÉPAGES	MILLÉSIME 2019	
	Débourrement (50 % pointes vertes)	Floraison (50 % fleurs ouvertes)
Muscat petits grains	19-mars	29-mai
Muscat d'Alexandrie	27-mars	04-juin
Grenache	24-mars	30-mai
Macabeu	28-mars	05-juin
Carignan	24-mars	30-mai
Syrah	23-mars	28-mai
Mourvèdre	27-mars	04-juin
Merlot	27-mars	04-juin
Cabernet Sauvignon	31-mars	03-juin
Chardonnay	15-mars	26-mai

de date sur ces 20 dernières années, les vendanges 2019 ont commencé en général fin août 2019, soit une dizaine de jours de retard sur 2018. On remarque également un léger rapprochement de la maturité entre cépage dit précoce et cépage plus tardif par rapport aux habitudes.

Au niveau de la récolte, On a pu constater une baisse du poids des baies, des rendements en jus faibles et de quelques grappes flétries. Une récolte exceptionnellement faible et un vignoble qui a souffert de la sécheresse. En règle générale, les viticulteurs du département déplorent des niveaux de rendement très largement en baisse en comparaison au millésime 2018. Des facteurs liés à la météorologie, l'échaudage du 28 juin et la sécheresse de l'été mais aussi à une légère coulure sur les Grenaches.

Les vendanges de septembre 2019 sont caractérisées par de bonnes conditions climatiques (journées chaudes et ensoleillées avec des nuits plutôt fraîches !)

## L'ÉQUILIBRE CHARGE/FEUILLES

La mise en réserve de la vigne a été facilitée par une bonne pluie automnale (notamment les 15 et 16 octobre). Après un hiver extrêmement sec, les pluies printanières ont permis de compenser la faible pluviométrie de l'hiver. Les températures et les pluies du printemps ont permis d'obtenir une pousse végétative importante. On a pu noter une sortie (nombre de grappes) plutôt faible sur vignoble et surtout inférieure à 2018. On note une pousse végétative 2019 assez importante qui a plutôt bien tenu jusqu'à la récolte.

## LA SITUATION PAR CÉPAGE

*Une année 2019 marquée par des conditions climatiques extrêmes !*

**Muscat d'Alexandrie :** La sortie (nombre de grappes) du Muscat d'Alexandrie a été au départ correcte en revanche, ce cépage est un des cépages en 2019 à avoir particulièrement pâti de l'échaudage du 28 juin, beaucoup de brûlures sont à constater. Le poids des 200 baies est beaucoup plus faible, le degré plus élevé qu'habituellement. Récolté dernière quinzaine de septembre, il présente un bon état sanitaire et une très belle maturité.

**Muscat petits grains :** Une sortie du Muscat petits grains était au départ correcte, en revanche ce cépage a également beaucoup souffert de l'échaudage avec de nombreux dégâts sur grappes comme sur le végétal. Le poids des 200 baies est beaucoup plus faible, le degré plus élevé qu'habituellement. Récolté dernière quinzaine d'août de plus en plus souvent en sec, il présente un bon état sanitaire et une très belle maturité pour les moins touchés par l'échaudage.

**Syrah :** Ce cépage avait dès le début de l'année une sortie (nombre de grappes) moins importante que 2018 et un très bon espace foliaire. Ce cépage a moins été touché par l'échaudage et a eu moins de perte de récolte mais avec un faible rendement en jus. Un bon équilibre et une belle maturité 2019 dans l'ensemble pour ce cépage. L'état sanitaire 2019 est très bon pour ce cépage dit fragile. Retour à des dates classiques de vendanges 2019.

**Mourvèdre :** La sortie de ce cépage est normale avec un poids des 200 baies inférieur à la moyenne et avec un état sanitaire très bon. Les conditions climatiques du millésime 2019 ont permis d'attendre et d'être cueilli à bonne maturité avec des degrés intéressants.

**Grenache :** Ce cépage a plus ou moins souffert de la coulure, les parcelles les mieux équilibrées ont obtenu un potentiel intéressant en rouge, vendangé à des dates plus tardives que 2018, le Grenache bénéficie d'un très bon état sanitaire et souvent d'une belle maturité.

**Merlot :** On note sur ce cépage des baies un peu moins grosses que d'habitude avec de bons degrés, un potentiel qualitatif intéressant et un bon état sanitaire. Très bon compromis entre quantité et qualité sur ce cépage.

**Cabernet Sauvignon :** On note des baies plutôt moyennes sur ce cépage, des baies concentrées avec de forts degrés, potentiel qualitatif intéressant. Plusieurs parcelles du département ont été transformées en taille rase.

**Marselan :** Le potentiel de production est moins élevé qu'en 2018.. Très belle maturité avec une belle végétation. Une très belle année pour le Marselan en termes de qualité, ce cépage s'adapte très bien à notre département.

**Caladoc :** Ce cépage a un fort potentiel de production, excellent état sanitaire et très bon potentiel qualitatif en rosé.

**Carignan :** Dès le début de l'année ce cépage typique de la région était moins chargé en grappes, ce cépage qui habituellement résiste plutôt bien à la sécheresse a en revanche beaucoup souffert de l'échaudage, les parcelles les mieux équilibrées ont obtenu un potentiel intéressant en rouge, le Carignan bénéficie d'un très bon état sanitaire et souvent d'une belle maturité.

## ET AILLEURS ?

- La campagne 2019 restera marquée par de forts contrastes de situations météorologiques.
- La pression phytosanitaire a été modérée en toute région. Mildiou, Oïdium, Black Rot et Tordeuses ont été peu virulent en Val de Loire, Aquitaine et Champagne. La Bourgogne a cependant, été plus impactée par l'Oïdium et la Gironde par les vers de grappes.
- Les faits marquants de l'année ont été les gels de printemps et les fortes chaleurs de Juin, Juillet. Deux épisodes de gels ont provoqué des dégâts les 12/13 Avril et 5/6 Mai en Nouvelle Aquitaine, en Val de Loire les 4 Avril et 5 Mai. En Bourgogne, ce sont les secteurs du Nord Mâconnais qui sont concernée le 5 Avril et la Côte Chalonnaise les 14 / 15 Avril.
- L'année 2019 restera dans les annales à cause des phénomènes de fortes chaleurs, de canicule, impactant les vignobles par l'échaudage provoqué, avec des records de chaleurs 42,9°C en Champagne le 22 Juillet, près de 46°C sur le pourtour méditerranéen le 28 Juin. Les vignobles de l'Hérault, du Gard, l'Aude ont subi des pertes de récoltes liés aux grillures sur le feuillage et les grappes.
- Plusieurs épisodes de grêles localisés sont venus renchérir les difficultés en Côte Chalonnaise Sud le 6/7 , 20 Juillet et 13 Août. C'est également le cas en Gironde, Dordogne, Entre deux Mers, Bergeracois (Pays Foyen) les 6/7 Juillet.



## LA SITUATION PHYTOSANITAIRE DU MILLÉSIME 2019

*Les caractéristiques à noter du millésime 2019 auront été, la période de très fortes chaleurs et le manque d'eau sur l'ensemble du vignoble départemental, mais aussi régional.*

*Le 28 Juin 2019 restera dans les annales de la viticulture pour son épisode « Coup de soleil ».*

### • ECHAUDAGE du 28 JUIN 2019

Les stades phénologiques de la vigne s'étaient de « nouaison : BBCH 71 » en secteurs tardifs à « fermeture des grappes : BBCH 77 » en secteurs précoces. Cet épisode de fortes chaleurs était annoncé par les prévisionnistes depuis une semaine. Les températures au cours de cette journée ont pu dépasser les 42°C et approcher les 44°C sous abris entre 11 heures et 17 heures suivant les zones. C'est la brusque montée des températures en l'espace de 24 heures, passant de 30/35°C en moyenne à plus de 42° qui a provoqué la dessiccation partielle ou totale des feuilles et des grappes exposées au soleil. Le stress hydrique a accentué le phénomène dans certaines zones ou au sein même des parcelles. Les dégâts ont pu varier de 10 à 100% suivant les expositions et les situations extrêmes. Tous les cépages sont concernés mais souvent nous recensons les Carignan, Grenache, Muscat d'Alexandrie, Muscat petits grains, Macabeu.



### • MILDIU

Le risque d'apparition du Mildiou, en début de campagne dans le vignoble, était faible suite à une longue période de deux mois (février, mars) en sortie d'hiver sans précipitation. Les températures, sur les premiers développements végétatifs, restaient froides en deçà des conditions favorables au champignon. Seuls les secteurs du Cru Banyuls et Sud Tech présentaient un risque plus élevé d'après les modèles.

Deux épisodes pluvieux début avril (2-6 et 9 avril) ont déclenché des contaminations pré-épidémiques Zones Sud Tech et Nord Tech. De fortes pluies, validées épidémiques par le modèle, au 22-23 Avril ont déclenché un risque important de contaminations primaires ainsi que de voir apparaître les premiers foyers en plaine Nord Tech et Sud Tech.

Les premiers symptômes sont identifiés sur la commune de Pia le 3 mai puis sur Perpignan, Canet en Roussillon, Cabestany.

C'est ensuite sur le Cru Banyuls, les Aspres (Fourques, Tresserre) au 9 mai qu'est apparue la maladie.

D'autres épisodes pluvieux du 11 et 17 mai ont provoqué des repiquages sur ces secteurs où la maladie était déclarée.

Le secteur Sud Tech malgré le risque annoncé très élevé, n'a pas révélé de foyer à cette date. Pour la vallée et haute vallée de l'Agly, ce n'est qu'au 24 mai que sont observés les premiers symptômes. Sur le secteur Albères, les premières taches non sporulées sont identifiées le 28 mai. Nous étions au stade nouaison en zones précoces dans le vignoble.

Plusieurs épisodes contaminants apportant quelques millimètres du 5 au 10 Juin ont provoqué d'autres contaminations sur feuilles, des foyers de Rot gris sont apparus. Les taches sur feuilles sont nombreuses sur certaines parcelles, mi-juin quelques symptômes de Rot brun sont visibles. Les situations avec pertes de récoltes significatives sont rares. Cependant les températures élevées (> 30°C) accompagnées d'humidités nocturnes sur la végétation maintiennent un Mildiou sporulant et très actif. Ce Mildiou s'est développé sur jeunes feuilles en situation poussante, et sous forme mosaïque sur les feuilles plus âgées jusqu'à la récolte. Contrairement à 2018 le Mildiou n'a pas été la problématique de la campagne avec un minimum d'attention. Sur le Fenouillèdes et Bas Conflent la maladie ne se sera pas manifestée.



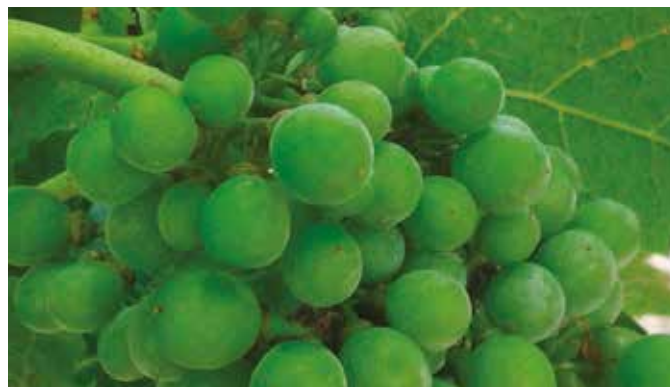
• **BLACK ROT**

Les conditions météorologiques, avec des températures fraîches en début de cycle et des épisodes pluvieux contaminants sur la période de forte sensibilité (nouaison) pouvait laisser croire à un développement du Black Rot dans les secteurs historiques Albères, Cru Banyuls, Vallespir. La maladie s'est très peu manifestée à partir du 13 mai comme le prévoyait le modèle. La maladie en progression depuis 4 ans dans les vignobles Aspres, Premiers Côteaux, Littoral, Rivesaltaï, Conflent et Riberal n'a pas exprimé de symptômes significatifs cette campagne. Les dégâts sont négligeables au vignoble. La lutte conjointe, avec des spécialités homologuées sur les trois cibles Mildiou, Black Rot et Oidium ont une part importante sur le résultat obtenu.



• **OIDIUM**

La maladie s'est peu manifestée sur cette campagne. Sa virulence a été moyenne dans l'ensemble. Malgré la présence de la forme « drapeaux » assez régulièrement dans les parcelles de Carignan dans certaines situations en début de végétation, son développement a été limité. Les symptômes d'Oidium sur feuilles régulièrement visibles en cours de première partie de cycle n'ont pas donné de situation explosive de la maladie sur la période de forte sensibilité floraison – nouaison/ grossissement des baies à mi-juin. A la fermeture des grappes il y avait peu d'évolution des situations. Ce n'est que début juillet après fermeture des grappes, jusqu'à véraison que les symptômes ont été plus présents dans certaines parcelles. Les dégâts sont restés limités globalement sans conséquence sur la récolte.



• **TORDEUSES DE LA GRAPPE**

En toutes zones, l'Eudémis en première et deuxième génération est restée à un niveau d'infestation très faible. Les températures froides en début de cycle de première génération ont probablement eu des effets sur le développement du parasite. Les très fortes chaleurs exceptionnelles, sur la période de deuxième génération pourraient avoir eu le même effet.

Seule la troisième génération en fin de cycle, a fait apparaître des dégâts en zone littorale et Rivesaltaï. Ce millésime restera une des infestations les plus faibles de ces dix dernières années. Les surfaces conduites en lutte par confusion sexuelle ont fortement progressé sur la campagne 2019.



• **POURRITURE GRISE**

Les humidités nocturnes et matinales régulières, liées aux entrées maritimes fin juillet et début août, ont provoqué le développement du Botrytis sur cépages sensibles (Chardonnay, Syrah...). Quelques perforations et éclatements de baies sont à l'origine du développement de « bouchons » de pourriture grise. La progression de la maladie est restée limitée. En deuxième partie du mois d'août les conditions asséchantes liées à la Tramontane ont permis de freiner les dégâts.



• **PYRALE : CRYPTOBLABES GNIDIELLA**

Cette pyrale continue de se manifester dans le vignoble sur les zones déjà identifiées par sa présence : Littoral, Aspres, Rivesaltaï, Riberal, Albères. En 2019 les dégâts observés avant récolte, sont très fluctuants d'une zone et d'une parcelle à l'autre. Ils ont été importants ponctuellement. Cependant en surface c'est l'Eudémis qui a provoqué le plus de dégâts malgré sa faible infestation.



• **FLAVESCENCE DORÉE**

La maladie continue sa progression dans le vignoble départemental. Les souches isolées sont de plus en plus nombreuses et de nouveaux gros foyers ont été identifiés sur les communes de Saint Genis des Fontaines et Villelongue dels monts.



# LE VIGNOBLE EN Ha

	2015	2016	2017	2018	2019
<b>A.O.C Vins doux naturels</b>					
Rivesaltes	1 655	1 863	1 477	1 341	1533
Muscat de Rivesaltes	3 721	3 785	3 742	3 504	3033
Maury	320	292	310	269	188
Banyuls-Banyuls Grand Cru	978	828	785	890	882
<b>Total vins doux naturels</b>	<b>6 674</b>	<b>6 768</b>	<b>6 314</b>	<b>6 004</b>	<b>5635</b>
<b>A.O.C Vins Secs</b>					
Côtes du Roussillon (y.c. les Aspres jusque <b>récolte 2016</b> )	5 049	4 826	4 528	4 441	4351
Côtes du Roussillon Villages (y.c. dénominations)	2 718	2 755	2 893	2 835	2786
Collioure	411	589	547	483	453
Maury	254	267	262	298	273
Languedoc	139	175	270	274	119
<b>Total Vins secs</b>	<b>8 571</b>	<b>8 610</b>	<b>8 500</b>	<b>8 331</b>	<b>7982</b>
<b>TOTAL A.O.C</b>	<b>15 245</b>	<b>15 380</b>	<b>14 814</b>	<b>14335</b>	<b>13617</b>
<b>IGP &amp; autres vins</b>					
<b>dont :</b>					
- Côtes catalanes	4 015	3 769	4 137	3 777	3697
- Pays d'Oc	2 003	1 456	1 291	1 677	1431
- Côte vermeille	11	7	12	28	14
- Autres vins	592	618	650	839	915
<b>TOTAL I.G.P. &amp; autres vins</b>	<b>6 621</b>	<b>5 851</b>	<b>6 090</b>	<b>6 321</b>	<b>6057</b>
<b>Total vignes en production</b>	<b>21 866</b>	<b>21 229</b>	<b>20 904</b>	<b>20 656</b>	<b>19674</b>

## PLANTATIONS

CÉPAGES	DEPUIS 35 ANS	DEPUIS 36 ANS	2018/2019
Syrah	5 165	5 224	59
Grenache noir	4 144	4 226	82
Carignan	1 612	1 637	25
Mourvèdre	1 092	1 104	12
Merlot	789	791	2
Cabernet sauvignon	759	759	0
Divers noirs <sup>4</sup>	605	638	33
<b>Total noirs</b>	<b>14 166</b>	<b>14 379</b>	<b>213</b>
Muscat petits grains	2 484	2484,3	0,3
Macabeu	1 433	1446	13
Muscat d'Alexandrie	1 765	1770	5
<b>Grenache B + G</b>	<b>1 100</b>	<b>1157</b>	<b>57</b>
Chardonnay	685	690	5
Divers blancs <sup>5</sup>	639	656,5	17,5
<b>Total blancs</b>	<b>8 105</b>	<b>8204</b>	<b>98</b>
<b>TOTAL</b>	<b>22272</b>	<b>22 583</b>	<b>311</b>

*Divers noirs <sup>4</sup> : Marselan 14 ha, Cinsaut 4 ha, Cabernet Cortis 1,5 ha, Caladoc 13 ha*

*Divers blancs <sup>5</sup> : Roussanne 1ha, Vermentino 12ha, Viognier 0,5 ha, Sauvignier G 2 ha, Tourbat 1 ha, Assyrtiko 1 ha*

## ARRACHAGES

CÉPAGES	DEPUIS 35 ANS	DEPUIS 36 ANS	2018/2019
Carignan	17 161	17 226	65
Grenache noir	5 977	6 094	117
Divers noirs <sup>1</sup>	3 630	3 751	121
<b>Total noirs</b>	<b>26 769</b>	<b>27 071</b>	<b>303</b>
<b>Grenache B + G</b>	<b>8 515</b>	<b>8 566</b>	<b>51</b>
Macabeu	6 243	6 294	51
Muscats <sup>2</sup>	4 042	4 240	198
Divers blancs <sup>3</sup>	798	815	17
<b>Total blancs</b>	<b>19 598</b>	<b>19 915</b>	<b>317</b>
<b>TOTAL</b>	<b>46 367</b>	<b>46 986</b>	<b>620</b>

*Divers noirs <sup>1</sup> : Syrah 63,5 ha, Merlot 18 ha, Cabernets 24 ha, Mourvèdre 6 ha, Lledonner pelut 6 ha, Chenanson 0,64 ha, Cinsaut N 1,6 ha, Marselan N 1,2 ha*

*Muscats <sup>2</sup> : Muscat à petits grains 94 ha, Muscat d'Alexandrie 104 ha*

*Divers blancs <sup>3</sup> : Chardonnay 11 ha, Viognier 2 ha, Vermentino 1,3 ha, Tourbat 1 ha, Carignan b 1 ha, Sauvignon B 0,6 ha*

## ENCÉPAGEMENT

CÉPAGES	ENCÉPAGEMENT 2019	EVOLUTION 2018/2019 EN %
Grenache noir	5 942	-1
Syrah N	4 443	0
Carignan N	3 250	-1
Mourvèdre N	922	1
Merlot N	509	-3
Cabernet sauvignon N	412	-5
Lledoner pelut N	160	-4
Marselan	184	7
Cabernet franc N	73	-4
Cinsaut N	75	3
Chenanson N	24	-1
<b>Total noirs</b>	<b>15 996</b>	<b>-1</b>
<b>Muscat petits grains B + R</b>	<b>2 491</b>	<b>-4</b>
<b>Muscat d'Alexandrie</b>	<b>2 047</b>	<b>-5</b>
<b>Macabeu B</b>	<b>1 551</b>	<b>-2</b>
<b>Grenache blanc</b>	<b>1 274</b>	<b>-1</b>
<b>Grenache gris</b>	<b>964</b>	<b>2</b>
<b>Chardonnay B</b>	<b>484</b>	<b>-1</b>
<b>Viognier B</b>	<b>119</b>	<b>-1</b>
<b>Vermentino B</b>	<b>142</b>	<b>8</b>
<b>Roussanne B</b>	<b>79</b>	<b>1</b>
<b>Sauvignon B</b>	<b>74</b>	<b>-1</b>
<b>Marsanne B</b>	<b>32</b>	<b>0</b>
<b>Tourbat B</b>	<b>31</b>	<b>0</b>
<b>Total blancs</b>	<b>9 286</b>	<b>-2</b>
<b>TOTAL</b>	<b>25 282</b>	<b>-1</b>
<b>Divers</b>	<b>280</b>	<b>7</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>25 562</b>	<b>-1</b>

	SURFACES PLANTATIONS	SURFACES ARRACHAGES
<b>2016/2017</b>	372 ha	640 ha
<b>2017/2018</b>	456 ha	594 ha
<b>2018/2019</b>	311 ha	620 ha

# LA RÉCOLTE EN HL



	2015	2016	2017	2018	2019
<b>A.O.C Vins doux naturels (Alcool compris)</b>					
<b>Rivesaltes</b>	33 733	30 147	34 363	33 725	<b>36 042</b>
<b>Muscats de Rivesaltes</b>	82 839	77 243	84 874	76 683	<b>54 940</b>
<b>Maury</b>	6 219	4 299	4 650	4 949	<b>3 071</b>
<b>Banyuls, Banyuls Grand Cru</b>	16 353	11 697	13 144	16 425	<b>12 512</b>
<b>TOTAL</b>	<b>139 145</b>	<b>123 386</b>	<b>137 031</b>	<b>131 782</b>	<b>106 565</b>
<b>A.O.C côtes du Roussillon et côtes du Roussillon villages</b>					
<b>CR rouge</b>	82 419	80 709	81 462	80 069	<b>74 200</b>
- Les Aspres	6 112	7 010			
<b>CR rosé</b>	99 384	57 775	63 795	81 480	<b>63 064</b>
<b>CR blanc</b>	11 783	9 632	11 441	13 844	<b>11 691</b>
<b>CR Villages</b>	56 219	43 296	52 843	58 769	<b>50 075</b>
- Caramany	8 542	7 987	7 385	6 792	<b>7 305</b>
- Latour de France	5 727	4 338	4 747	4 486	<b>4 916</b>
- Lesquerde	1 595	1 330	1 653	1 611	<b>2 083</b>
- Tautavel	12 516	11 251	11 919	11 410	<b>10 431</b>
- Les Aspres			5 473	6 082	<b>5 535</b>
<b>TOTAL</b>	<b>284 297</b>	<b>223 328</b>	<b>240 718</b>	<b>264 542</b>	<b>229 300</b>
<b>A.O.C Collioure</b>					
<b>Collioure rouge</b>	9 554	10 162	11 303	10 870	<b>6 939</b>
<b>Collioure rosé</b>	5 292	4 050	4 084	4 100	<b>2 650</b>
<b>Collioure blanc</b>	3 175	3 190	3 419	3 561	<b>2 400</b>
<b>TOTAL</b>	<b>18 022</b>	<b>17 402</b>	<b>18 806</b>	<b>18 531</b>	<b>11 989</b>
<b>A.O.C Maury sec</b>					
<b>Maury rouge</b>	7 488	3 744	4 770	8 468	<b>4 435</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7 488</b>	<b>3 744</b>	<b>4 770</b>	<b>8 468</b>	<b>4 435</b>
<b>A.O.C Languedoc</b>					
<b>Languedoc rouge</b>	2 904	4 141	4 871	2 126	<b>585</b>
<b>Languedoc rosé</b>	3 126	3 580	7 747	10 981	<b>4 162</b>
<b>Languedoc blanc</b>	331	224	647	579	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6 360</b>	<b>7 945</b>	<b>13 265</b>	<b>13 686</b>	<b>4 747</b>

PRODUCTION	RÉCOLTES				
	2015	2016	2017	2018	2019
<b>A.O.C Vins doux naturels (alcool compris)</b>	139145	123 386	137 031	131 782	<b>106 565</b>
<b>A.O.C Vins secs</b>	316168	252 419	277 559	305 227	<b>250 471</b>
<b>IGP et autres vins</b>	367722	237 055	268 510	318 475	<b>265 284</b>
<b>dont IGP</b>					
- Côtes Catalanes	190 359	140 935	156 470	176 389	<b>147 600</b>
- Pays d'Oc	111 837	60 983	61 060	86 564	<b>74 401</b>
- Côte Vermeille	312	149	173	585	<b>303</b>
<b>Et autres vins</b>	65214	34 988	50 807	54 938	<b>42 979</b>
<b>TOTAL EN HL</b>	<b>823 035</b>	<b>612 860</b>	<b>683 100</b>	<b>755 484</b>	<b>622 321</b>



## LA RÉCOLTE ET LES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

Après trois années de récolte en progression, après une récolte 2018 plus « normale », nouveau coup dur pour la viticulture en 2019...

Avec 623 000 hl, la récolte 2019 est à peine supérieure à celle de 2016 (613 000 hl), qui était historiquement basse du fait de la sécheresse.

En cause, une nouvelle fois les conditions climatiques, avec l'épisode exceptionnel de l'échaudage fin juin 2019 suivi d'une sécheresse estivale.

Le rendement moyen départemental, toutes productions confondues, atteint à peine 32 hl/ha, contre 37 hl/ha l'année précédente.

Ces faibles rendements, qui malheureusement caractérisent de plus en plus souvent notre viticulture, handicapent l'économie de nombreuses exploitations. Malgré une bonne tenue des cours, ceux-ci restent cependant insuffisants pour permettre aux vignerons de dégager des revenus satisfaisants.

La production totale de Vins Doux Naturels ( qui représentent 17 % de la récolte départementale ) est en baisse, pour toutes les Appellations, excepté en Rivesaltes.

Pour cette Appellation, depuis de nombreuses années, les récoltes sont bien

en-dessous des volumes vendus, d'où une baisse significative des stocks tellement importante que le risque de rupture de fourniture des marchés traditionnels apparaît...

A la veille de la récolte, le Syndicat, sans donner de consigne particulière, avait estimé nécessaire de retrouver un niveau de récolte globale plus élevé afin de permettre un approvisionnement normal des marchés, d'où la légère progression de la récolte (+ 7%).

Une demande de modification du Cahier des Charges de l'Appellation, visant à diminuer de six mois la durée minimum d'élevage des Ambré et Tuilé et à modifier les règles de mise en marché des Grenat, a été déposée à l'INAO ; elle doit être examinée par une Commission d'Enquête nommée par l'Institut, et le Syndicat attend une réponse rapide...

En Muscat de Rivesaltes, le Syndicat avait préconisé une baisse de la production (13 hl de vin fait par hectare contre 17 hl de vin fait par hectare en 2018), au vu des données économiques (stocks, sorties).

Après une période difficile suite à l'augmentation des cours à la production en 2018, qui a généré la baisse des sorties à la propriété, le marché a retrouvé un fonctionnement plus « normal ».

Banyuls/Banyuls Grand Cru et Maury voient leurs récoltes fortement diminuer, du fait des conditions climatiques.

La récolte des Vins Secs AOC (250 000 hl, soit 40% de la récolte départementale) est en baisse de 18%.

Toutes les Appellations sont en diminution. La petite récolte de Collioure est à relever. Pour Maury, les difficultés apparues sur les conditions de repli de cette Appellation ont conduit les Producteurs à mettre en adéquation les volumes récoltés avec les capacités de commercialisation.

En Côtes du Roussillon Villages, la hiérarchisation se poursuit ; la demande d'accès de la dénomination Côtes du Roussillon Villages Tautavel au niveau « Communale » (AOC Tautavel) a été engagée, et elle a été examinée par la Commission d'Enquête de l'INAO qui a rencontré les Producteurs en janvier 2020. C'est en bonne voie, même si cela demandera du temps...

A noter que le Syndicat Côtes du Roussillon – Côtes du Roussillon Villages a demandé et obtenu pour la récolte 2019 l'autorisation d'irriguer ; les nouvelles dispositions du Code Rural (modifié en septembre 2017) se sont appliquées avec quelques contraintes supplémentaires en termes de contrôle.

Les volumes déclarés en Appellation Languedoc, Appellation régionale, sont en net repli (des deux tiers) ; le repositionnement des Côtes du Roussillon se poursuit, avec des cours qui sont proches de ceux du Languedoc. Les volumes repliés, tant à la production qu'au négoce, ont été en diminution.

Les IGP, qui représentent un peu plus d'un tiers de la récolte du Roussillon, voient leur volume également baisser, de 18%. Les Côtes Catalanes représentent les deux-tiers des volumes.

La demande du Syndicat d'introduction de cinq cépages résistants aux maladies cryptogamiques dans l'encépagement autorisé (demande réalisée avec l'appui de la station de Tresserre) a été approuvée par l'INAO en octobre 2019 et devrait être effective pour la récolte 2020.



# ÉCONOMIE SITUATION DES MARCHÉS

## LA CAMPAGNE 2018-2019 EN QUELQUES CHIFFRES CLÉS

### Une offre plurielle avec une variété d'acteurs

Le département des Pyrénées-Orientales offre une grande richesse et diversité de vins. Ainsi, le vignoble roussillonnais est usuellement qualifié de « mixte », et ce à plusieurs titres : d'une part parce qu'il est le lieu de production de vins secs, mais aussi de l'essentiel des Vins Doux Naturels (VDN) de France (de l'ordre de 80%) ; d'autre part car c'est un territoire reconnu pour ses AOP et IGP.

Durant la campagne 2018-2019, nous comptons jusqu'à 2 535 exploitations viticoles dont :



449 Caves particulières



29 Caves Coopératives



104 Négociants  
Dont une 30<sup>ème</sup> de sociétés de négoce « pur »

Près de 479 000 hl ont été commercialisés sur la Campagne 2018-2019, soit environ 64 millions de cols dont 73% de vins secs et 27% de Vins Doux Naturels, générant un chiffre d'affaires estimé à 232 millions d'euros. 20% des volumes (IGP compris) ont été vendus à l'export.



478 826 hl commercialisés  
Evolution à 1 an\* : -15%  
~ 64 millions de cols (éq. 75cl)  
vendus sur la Campagne 2018-19



Dont 20% Ventes Export  
~12,5 millions de cols (éq. 75cl)



Chiffres d'affaires\*\* : ~ 232 M€  
Evolution à 1 an : -14%



48%  
Ventes Directes



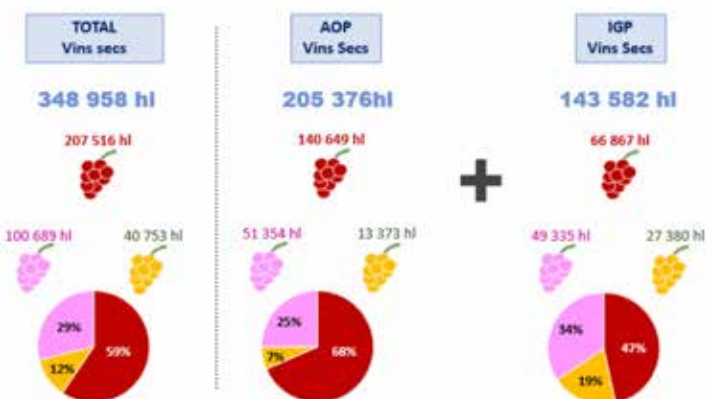
52%  
Ventes Négoce

48% des volumes ont directement été commercialisés par les caves particulières et caves coopératives elles-mêmes. Les achats par le négoce en vrac et en bouteilles ont représenté 52% des volumes en sorties de chais. Cette part est en baisse constante depuis les 5 dernières années et varie considérablement selon les appellations.

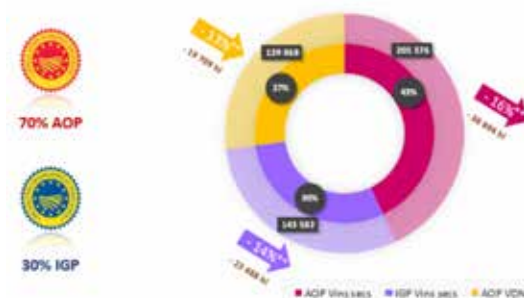
### Répartition par couleur des volumes commercialisés de vins secs

Sur la Campagne 2018-2019, il s'est vendu quasiment 350 00 hl de vins secs (IGP & AOP).

Le rouge est la couleur qui domine (59% des volumes commercialisés), suivi par le rosé (29%) et le blanc (12%).



### Répartition des volumes commercialisés et variation par rapport à la Campagne précédente :

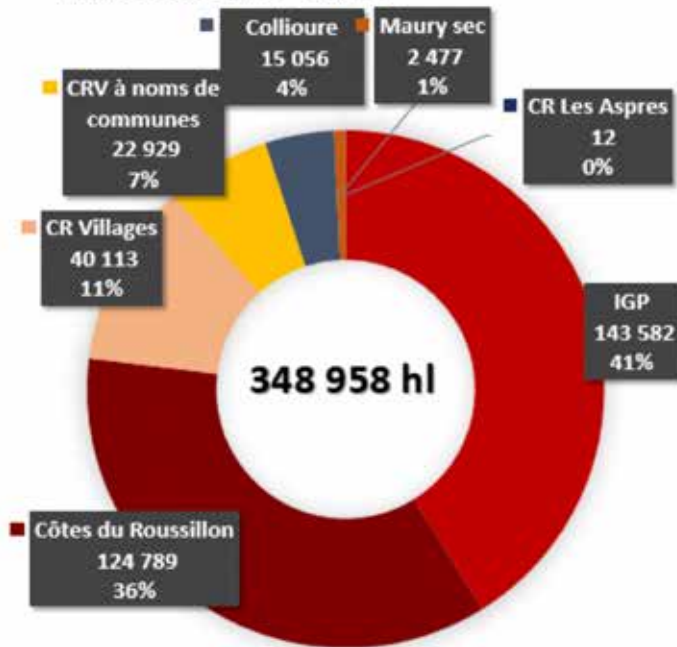


\*\* Variations par rapport à la Campagne 2017-18



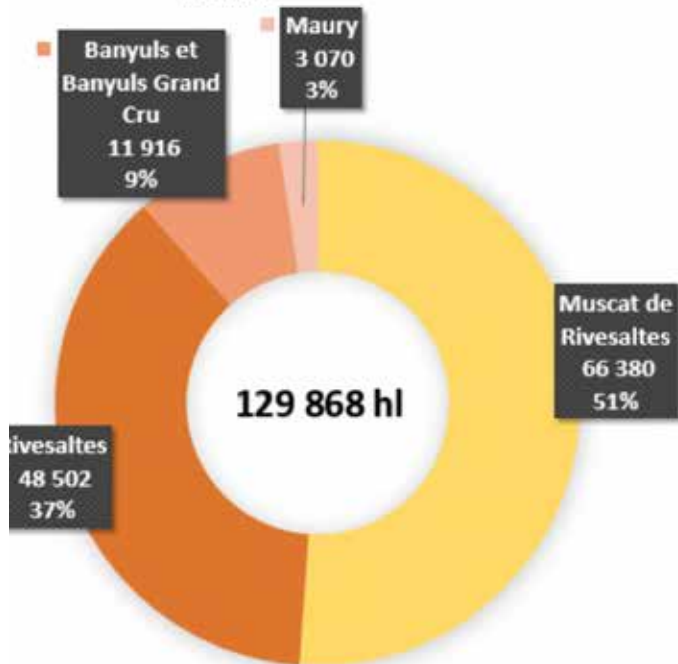
## Répartition des volumes commercialisés par appellation :

### • Vins secs (AOP + IGP) :



~ 46 millions de cols (éq. 75cl)  
Campagne 2018-19

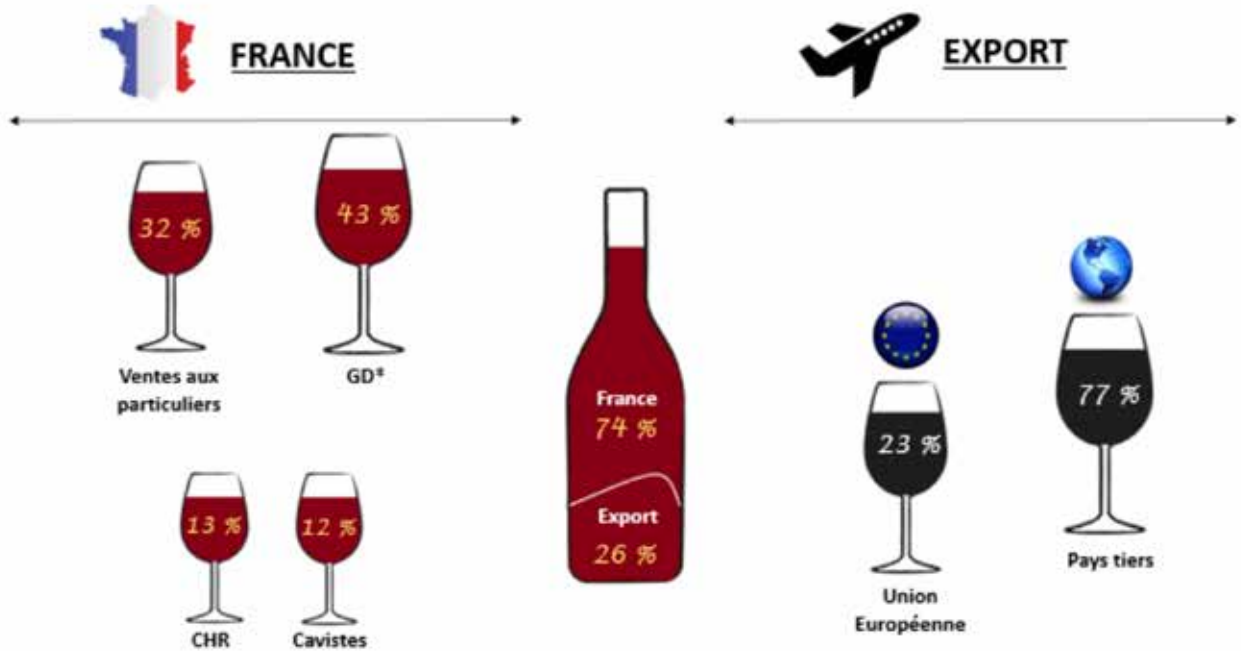
### • VDN :



~ 17 millions de cols (éq. 75cl)  
Campagne 2018-19

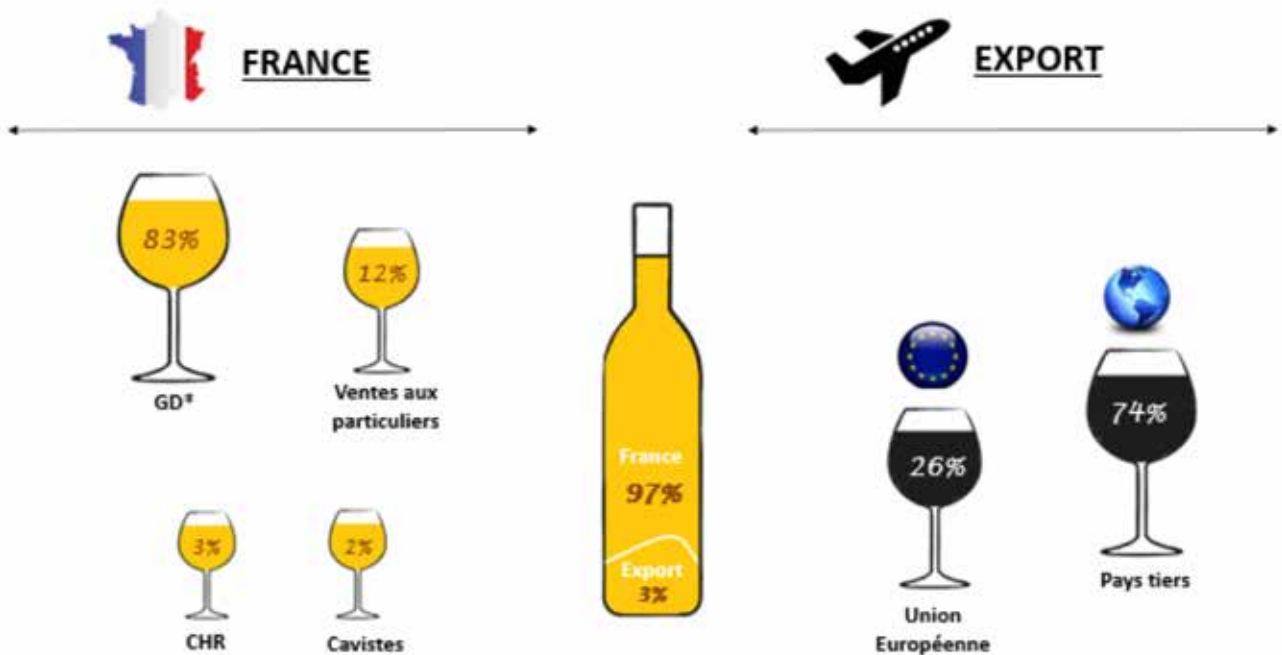
## Répartition des ventes par circuit de distribution

### • Vins secs (AOP + IGP) :



\*Hypers, supers, praxi, drive, HD  
Source = CIVR (estimations)

### • VDN :



\*Hypers, supers, praxi, drive, HD  
Source = CIVR (estimations)

## FOCUS GRANDE DISTRIBUTION (GD) FRANCE 2019 :

### Evolution des ventes de vins secs en GD :

En 2019, les ventes de vins secs du Roussillon sont en retrait (-7% en volume par rapport à 2018) comme la plupart des vignobles français (-5,3% pour l'ensemble des vins secs français, -11% pour le Languedoc Roussillon). Le chiffre d'affaires en subit de fait les conséquences (-3% par rapport à 2018).

Des baisses importantes ont notamment été enregistrées pour les AOP du Roussillon (-8% en volume ; -3% en valeur), avec un recul significatif des ventes d'AOP rosés (-9%) s'expliquant principalement par les nombreux replis de Côtes du Roussillon rosé vers l'AOP Languedoc rosé. Les AOP rouges, quant à eux, subissent une baisse de -8% en partie liée à la réorientation de certains volumes sur des marchés plus porteurs que celui de la GD.

Certaines appellations tirent néanmoins leur épingle du jeu comme les Côtes du Roussillon Village Latour de France, Lesquerde et les Aspres, ainsi que les Collioure rouge et rosé.

Les blancs (Côtes du Roussillon et Collioure) enregistrent de belles performances (+10% en volume et en valeur) mais représentent 3% des volumes commercialisés seulement et ne permettent donc pas au marché de se maintenir.

Les IGP Côtes Catalanes enregistrent des baisses globales de 7% de leurs volumes et 3% en valeur, aucune couleur n'étant épargnée par la baisse.

Au final, ces résultats en apparence peu optimistes semblent témoigner d'un changement d'orientation de consommation des acheteurs de la GD qui se tournent de plus en plus vers du « haut de gamme » et des « vins de renom ». On enregistre 5% de ventes en plus que l'année précédente pour les vins du Roussillon mention Châteaux ou Domaines.

Les vins du Roussillon semblent avoir assis leur légitimité et acquis une véritable notoriété auprès d'un certain nombre de ces consommateurs : seules les tranches de prix supérieures à 5€ voient, en effet, leurs ventes augmenter d'année en année. Les prix de vente moyens progressent pour la plupart de nos appellations (jusqu'à +13%) témoignant d'une réelle montée en gamme des vins du Roussillon.

### Évolution des ventes de VDN en GD :

L'année 2019 est marquée par une baisse des ventes en volume et en valeur de nos Vins Doux Naturels en GD française. Les Muscat de Rivesaltes continuent de représenter la moitié des volumes de Muscats vendus en GD, mais ont néanmoins subi en 1 an une baisse de leur diffusion. La plupart des VDN du Roussillon enregistrent en parallèle des hausses de prix à la bouteille...

6,6 Millions Litres



**-7% en 1 an**

Evolution en volume

Pertes : - 520 757 litres



34,4 Millions d'€



**-3% en 1 an**

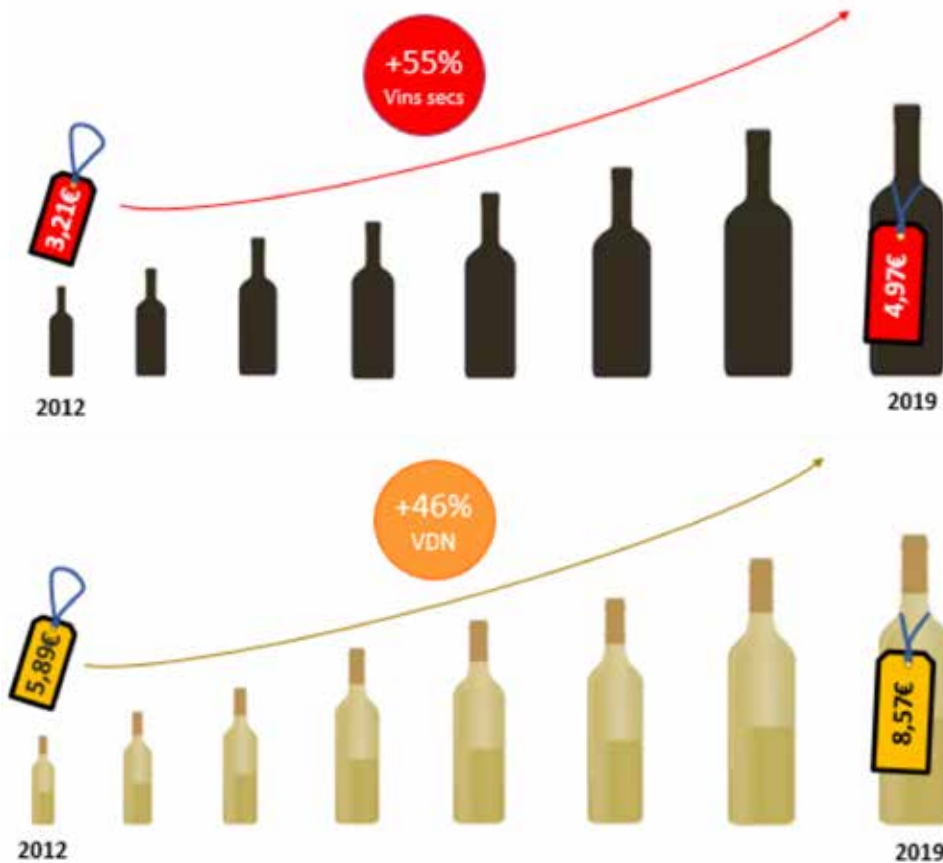
Evolution en valeur

Pertes : -1,1 Millions €

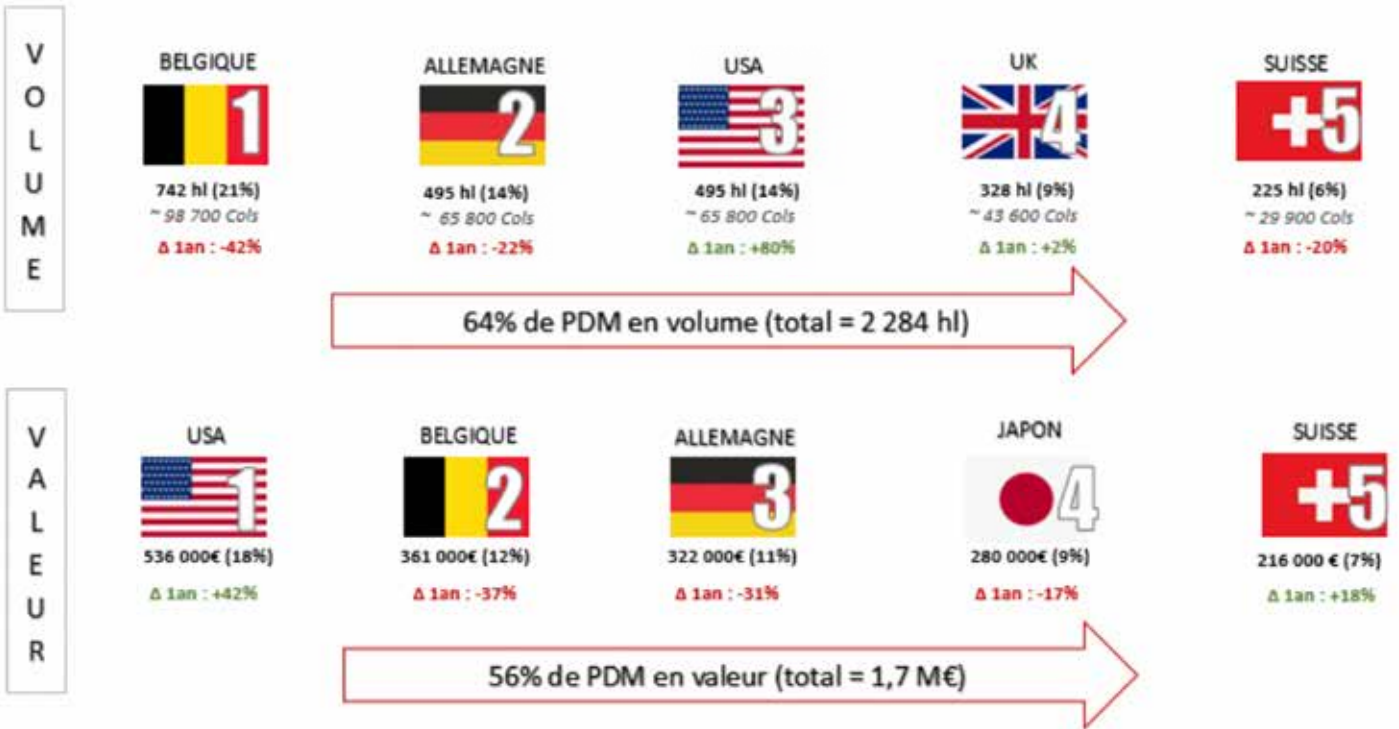
## LES VINS AOP DU ROUSSILLON À L'EXPORT : VALORISATION CROISSANTE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Malgré la baisse des volumes commercialisés depuis 2012, la part de l'export se maintient et représente 14% des débouchés des ventes de vins AOP du Roussillon en 2019 (47 588 hl, soit l'équivalent de 6,3 millions de cols).

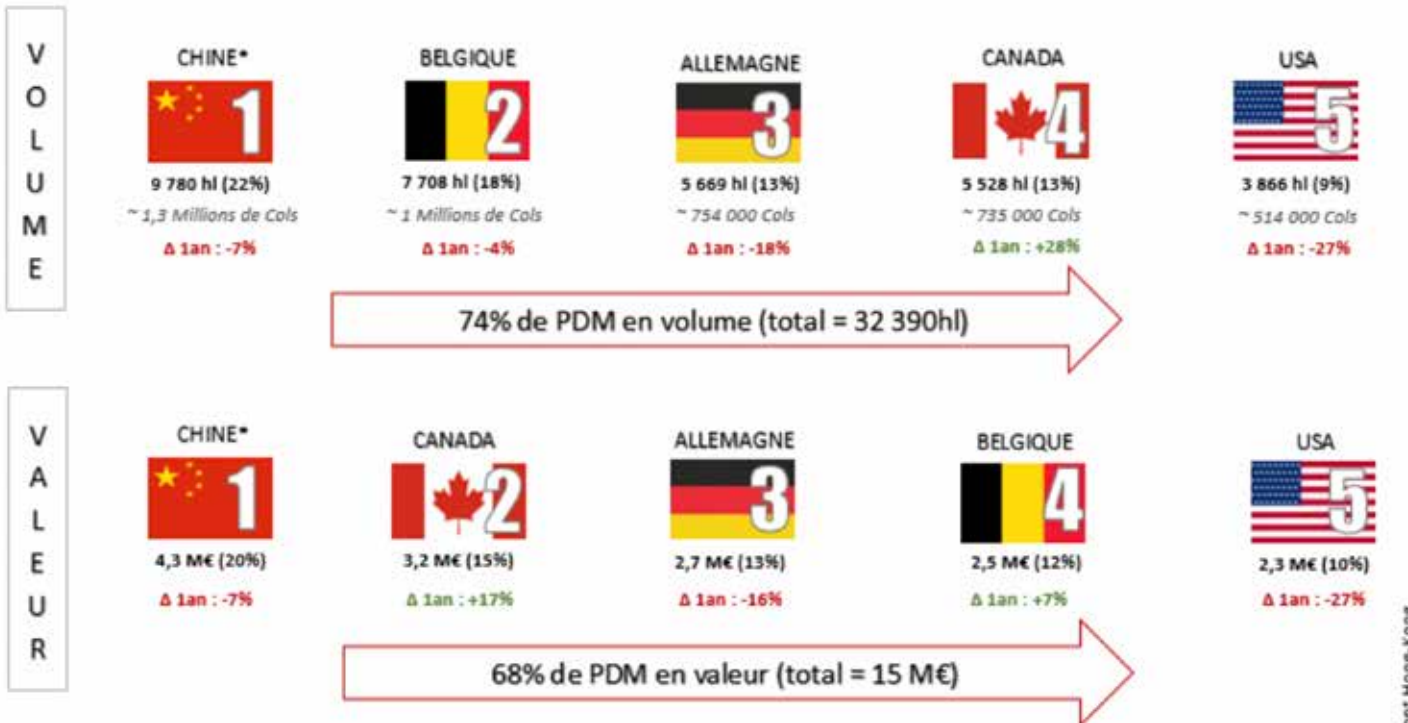
De son côté, le chiffre d'affaires export 2019 s'est élevé à 24,9 Millions d'euros pour les AOP vins du Roussillon et connaît une croissance continue et significative depuis 7 ans (+29%, soit +5,7 millions d'euros) grâce notamment à la progression significative du prix moyen départ cave (+55% pour les vins secs, +46% pour les VDN).



### VDN du Roussillon : Les 5 premiers marchés export en 2018



### AOP Vins Secs du Roussillon : Les 5 premiers marchés export en 2019



\* Dont Hong-Kong

# LES VINS

## LE MILLÉSIME 2019

Un hiver pluvieux, un printemps chaud et humide permettant un bon développement de la vigne et un été caniculaire avec des températures de plus de 40° fin juin. La fin des vendanges a été marquée par des averses en fin septembre.

- Un déficit hydrique récurrent
- Un échaudage du vignoble dû aux fortes chaleurs (juin 2019)
- Un stress hydrique important
- Un bon état sanitaire
- Un rendement en baisse, faible récolte, baies très petites
- Un bon potentiel aromatique et un excellent niveau qualitatif des vins

### Les vins blancs et rosés

Les vendanges ont démarré vers le 20 août, la sécheresse ayant bloqué la maturité.

Les vins blancs et rosé présentent des acidités basses, avec un potentiel aromatique élevé.

### Les vins rouges

Quelques blocages de maturité ont été observés fin septembre. Les vins rouges élaborés sont moins concentrés, aromatiques, avec des tanins fondus.

## TENDANCES ET DÉGUSTATIONS

### Les vins blancs

De belles robes, très expressifs en nez, aux notes de fruits exotiques, un bel équilibre en bouche.

### Les vins rosés

Robe claire, des notes fruitées en nez, une bouche acidulée et une belle harmonie.

### Les vins rouges

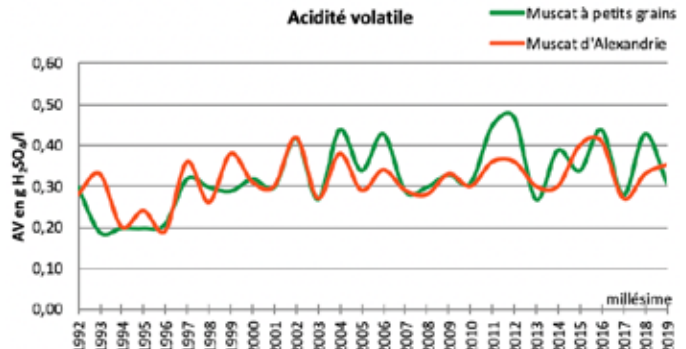
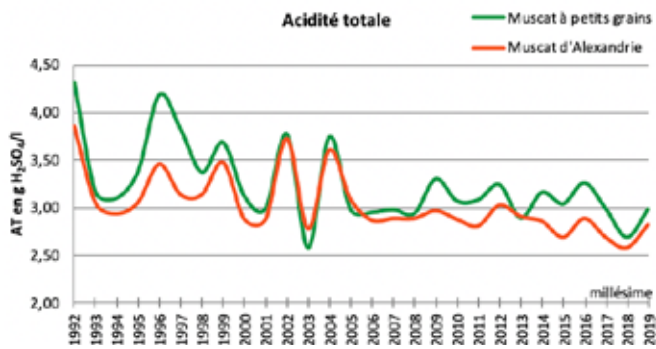
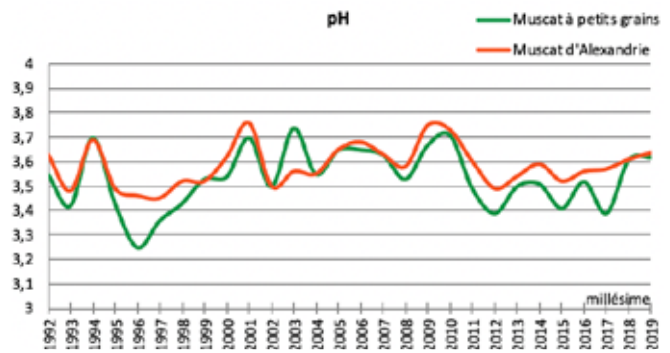
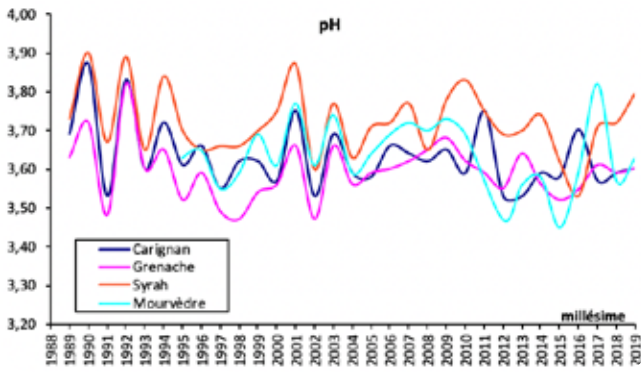
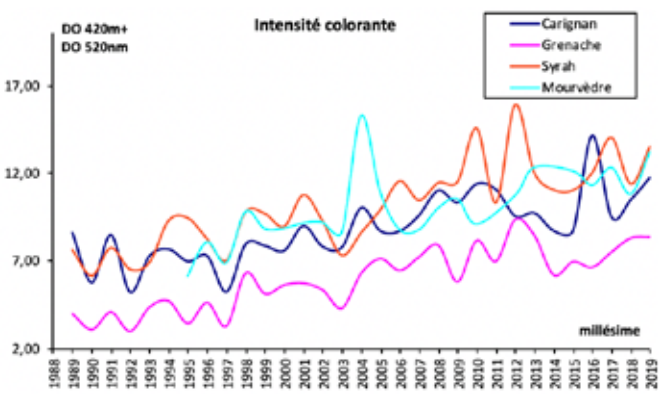
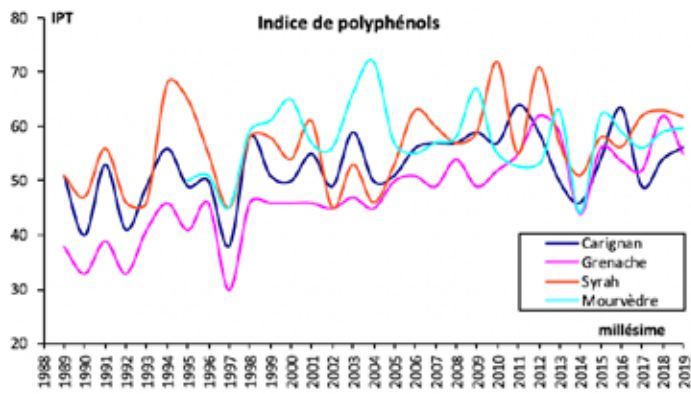
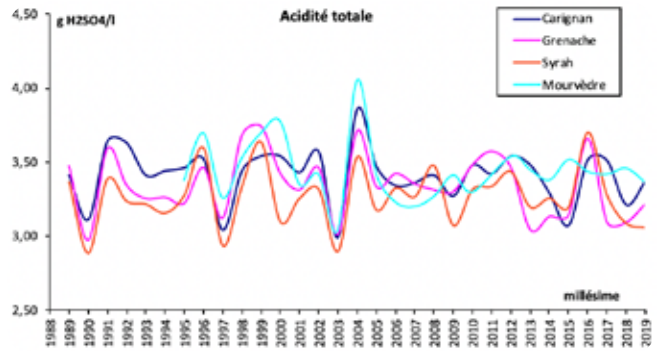
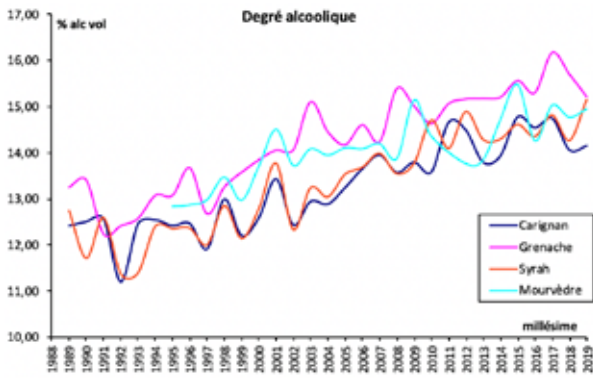
Vins complexes, aux notes de fruits rouges, aux tanins fins et fondus, une belle rondeur, des finales élégantes, avec un potentiel de garde.

### Les VDN

Des notes acidulées et de la fraîcheur pour les Muscats de Rivesaltes et un potentiel aromatique certain pour les autres Vins doux naturels qui vont se bonifier au cours de l'élevage.

## IN FINE : UN MILLÉSIME DE QUALITÉ REMARQUABLE







**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
PYRÉNÉES-ORIENTALES

19 avenue de Grande-Bretagne  
66025 Perpignan CEDEX

Tél : 04 68 35 74 00  
Fax : 04 68 34 65 44

[www.po.chambre-agriculture.fr](http://www.po.chambre-agriculture.fr)  
[accueil@pyrenees-orientales.chambagri.fr](mailto:accueil@pyrenees-orientales.chambagri.fr)

